

4. C.A.E. Electronics Limited a-t-elle déjà commercialisé un tel système?

5. Le MAS ou tout autre ministère a-t-il accordé une aide financière en vue de fournir cette machine à éliminer, à redresser et à oblitérer?

6. Le MAS se propose-t-il d'acheter d'autres machines de ce genre?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): 1. Oui.

2. Nous ne le savons pas. Dans sa soumission, l'adjudicataire principal, qui était en concurrence avec plusieurs fournisseurs éventuels, a proposé C.A.E. Electronics Ltd. comme sous-traitant, ce que le ministère a accepté.

3. Voir n° 2.

4. Non.

5. Une prime a été versée à C.A.E. Electronics Ltd. pour lui permettre de se lancer dans ce commerce. Toutefois, on prévoit que le montant de la prime sera plusieurs fois compensé par les nouvelles possibilités offertes en vertu des dispositions contractuelles entre le ministère et l'adjudicataire principal et qui permettront de réaliser des millions de dollars dans les industries des techniques de pointe.

6. Une autre machine a été achetée et il est possible que le ministère des Postes ait besoin d'autres machines dans les deux ou trois prochaines années.

LA COMMANDE D'UNE ÉTUDE HYDROGRAPHIQUE

Question n° 1965—M. Reynolds:

1. Le ministère des Approvisionnements et Services a-t-il accordé un contrat évalué à \$109,542 à la société Canadian Engineering Survey Co. Ltd d'Edmonton (Alberta) pour une étude hydrographique?

2. A quelle fin servira cette étude?

3. Pourquoi a-t-on demandé cette étude?

M. Len Marchand (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): 1. Oui.

2. Les résultats de l'étude hydrographique sont nécessaires à la mise à jour des cartes marines de la baie du Tonnerre et de ses approches.

3. La cartographie précise des eaux navigables est essentielle à la création et au maintien d'un système de transport viable, sûr et efficace.

*RADIO-CANADA—LA PUBLICITÉ

Question n° 2254—M. Korchinski:

1. A combien de reprises et de quelle manière la société Radio-Canada a-t-elle annoncé les trois drames suivants: *Ten Lost Years*, *Jamie Boy* et *Baptizing*?

2. La société Radio-Canada a-t-elle consacré à la publicité de ces drames plus d'argent que d'habitude et, dans l'affirmative, était-ce nécessaire?

M. Gustave Blouin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, la Société Radio-Canada me transmet les renseignements suivants: 1. Les stations de la Société Radio-Canada ne tiennent pas tous leurs dossiers d'une façon qui permette de répondre à la question posée. Cependant, la somme du temps de publicité en ondes calculée pour le réseau et les dix stations locales de

Questions au Feuilleton

Radio-Canada donne la ventilation suivante: *Baptizing*—57 messages publicitaires, *Ten Lost Years*—89 messages publicitaires, *You're Gonna Be Alright*, *Jamie Boy*—79 messages publicitaires. Des communiqués de presse ont été envoyés aux journaux et à diverses publications partout dans le pays. Des clichés pour *Ten Lost Years* et *You're Gonna Be Alright*, *Jamie Boy* ont été mis à la disposition des stations afin qu'elles les envoient aux journaux locaux. Le réseau a fait passer les réclames suivantes: *Baptizing—TV Guide*; *Ten Lost Years—Journaux de Toronto, Vancouver, Ottawa et Montréal*; *TV Guide, Chate-laine, Time, Financial Post*; *You're Gonna Be Alright, Jamie Boy—TV Guide, Financial Post*.

2. Non.

*LE SERVICE DE TRAVERSISERS ENTRE WOOD ISLANDS ET CARIBOU

Question n° 2321—M. MacLean:

1. A-t-on projeté un programme de dragage d'approfondissement du terminus de Wood Islands du service de traversiers reliant Wood Islands à Caribou, outre le dragage d'entretien normal de 1975?

2. Le ministère des Travaux publics ou le ministère des Transports ont-ils affecté des fonds à ce programme de dragage d'approfondissement et, dans la négative, le feront-ils au moyen d'un budget supplémentaire ou autrement afin d'effectuer le travail avant la fin de la saison de dragage de 1975?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères des Travaux publics et des Transports m'informent comme suit: 1. Non.

2. Le ministère des Travaux publics n'a affecté aucune somme à d'importants travaux de dragage. Il n'y aura vraisemblablement pas de fonds affectés à cet égard aux prévisions de dépenses supplémentaires ou autres, durant l'année 1975. Le ministère des Transports n'a pas affecté de fonds à des travaux de dragage à Wood Islands et ne projette pas de présenter une demande de crédits par voie de prévisions supplémentaires.

LE CENTRE D'INFORMATION DE LA POLICE CANADIENNE

Question n° 2344—M. Beatty:

1. Au sujet des réponses aux questions n°s 621 et 622, quel est le renseignement exact et complet sur le Centre d'information de la Police et la Commission d'assurance-chômage?

2. Dans chaque cas, pourquoi n'a-t-on pas répondu aux questions?

3. Pour chaque ministère, organisme, conseil, commission et société de la Couronne qui n'a pas pleinement répondu aux questions portant sur les banques de données fédérales, quelle en serait la réponse complète et exacte?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): En ce qui concerne le ministère du solliciteur général (Gendarmerie royale du Canada): 1 et 2. Le Centre d'information de la police canadienne ne maintient pas de système automatisé de données personnelles utilisé exclusivement pour les rapports ou la recherche statistique, et il ne maintient pas non plus de système automatisé de données personnelles à des fins administratives. Le Centre d'information de la police canadienne fait fonction de système d'information opérationnelle et, comme telles, les questions 621 et 622 ne s'appliquent pas.